

# Patrimoine mondial dans les Etats arabes:

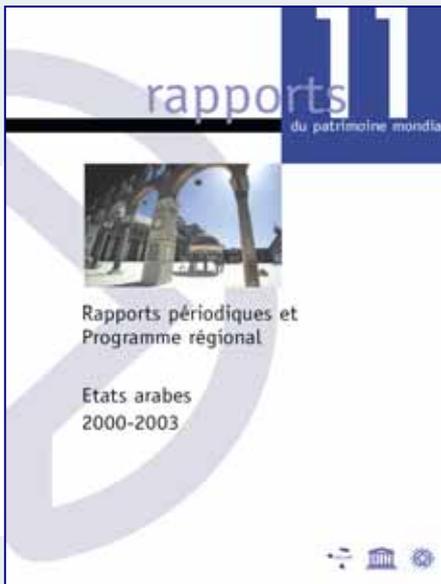
## Suivi des rapports périodiques et gestion de l'information



Réunion régionale à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis)  
du 4 au 7 décembre 2005



## Introduction :



Le Comité du patrimoine mondial a approuvé, lors de sa 27<sup>ème</sup> session (Paris, Siège de l'UNESCO, 2003), le « Programme régional pour les Etats arabes » soumis par le Centre du patrimoine mondial (document *WHC-03/27.COM/INF.20B*) et publié dans le document N°11 des « Séries du Patrimoine mondial » (<http://whc.unesco.org>).

Sur la base des recommandations du Comité du patrimoine mondial, ce programme régional a été élaboré afin de répondre aux besoins révélés par l'exercice des Rapports périodiques pour la région des Etats arabes (soumis lors de la 24<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial, Cairns, Australie, 2000).

Parmi ces besoins, la nécessité de produire une documentation adéquate et d'améliorer la gestion des

informations recueillies pour la conservation et la protection des sites, a déjà donné lieu à la mise en œuvre d'un projet intitulé «*Développement de capacités de gestion de l'information sur les sites du patrimoine mondial dans la région des Etats arabes*», financé par le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique).



Le calendrier de mise en œuvre du programme régional (2004-2009) prévoit qu'une réunion de consultation, entre les Etats arabes et le Centre du patrimoine mondial, ait lieu en 2005 afin que le contenu élaboré par ce dernier puisse être présenté et discuté en vue de son application. Cette réunion régionale permettra également de présenter et d'évaluer les résultats du projet flamand mentionné ci-dessus.

L'**Autorité d'Abu Dhabi pour le Tourisme (Emirats Arabes Unis)**, a accepté de collaborer avec le Centre du patrimoine mondial pour l'organisation de cette activité, en accueillant et en assurant la coordination locale de cette réunion régionale, qui se tiendra par conséquent à **Abu Dhabi, du 4 au 7 décembre 2005.**



## Objectifs :



L'objectif principal de la réunion est de parvenir à établir un « carnet de route » devant permettre aux Etats parties de définir des plans d'action nationaux, voire régionaux, ainsi que des activités prioritaires à mettre en œuvre pour la période 2006-2007, dont les résultats seront rapportés au Comité du patrimoine mondial, par le Centre du patrimoine mondial, lors de sa 31<sup>ème</sup> session en 2007. Il s'agira également d'évaluer la mise en œuvre du programme régional, à ce jour, de présenter et de réviser des modules d'assistance et de faciliter les échanges entre les Etats

parties, les experts, les partenaires techniques et les donateurs. Par ailleurs, certaines autres priorités, telles que l'augmentation du nombre de sites naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (plusieurs sites marins potentiels), le renforcement des capacités de gestion de l'information ou le développement de réseaux d'échanges de compétences et d'expériences entre les gestionnaires des sites arabes du patrimoine mondial, seront abordées et discutées.

## Participants :

Le Centre du patrimoine mondial souhaite réunir les participants suivants :

- le directeur de l'institution nationale en charge de la sauvegarde du patrimoine culturel, de chaque Etat arabe partie à la Convention du patrimoine mondial.
- le directeur de l'institution nationale en charge de la sauvegarde du patrimoine naturel, de chaque Etat arabe partie à la Convention du patrimoine mondial.
- des représentants des Organisations consultatives auprès du Comité du patrimoine mondial : ICOMOS, UICN et ICCROM.
- des représentants des principaux partenaires régionaux et internationaux (donateurs, institutions scientifiques, universités, agences de coopération, etc.), collaborant déjà avec le Centre du patrimoine mondial à la conservation du patrimoine culturel et naturel dans les Etats arabes, ainsi que d'autres partenaires qu'une contribution à l'application du programme régional pourrait intéresser dans les années à venir.

## Le patrimoine mondial dans les Etats arabes :



**18 Etats arabes**, tous ont ratifié la Convention du patrimoine mondial

**59 sites** du Patrimoine mondial dans les pays arabes :

**55 culturels, 3 naturels et 1 mixte**

Légende :

- Site du patrimoine mondial
- Site du patrimoine mondial en Danger

## Pour toute information :

Karim HENDILI  
Marianne RAABE

Tel : 33 (0)1 45 68 15 77  
Tel : 33 (0)1 45 68 18 88

[k.hendili@unesco.org](mailto:k.hendili@unesco.org)  
[m.raabe@unesco.org](mailto:m.raabe@unesco.org)



## Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP (France)

Tel : (33). 01 45 68 18 76

Fax : (33). 01 45 68 55 70

<http://www.unesco.org/whc/>